

LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENT UN AN (50) BUREAU RUE DE LA LETTUE

DES DIVERSES FAÇONS DE SUPPORTER LA CRISE INDUSTRIELLE !!



Geux qui travaillent ! * Geux qui ne travaillent pas !

ABONNEMENT :
Un an fr. 7 00
Franco par la Poste

Bureaux
12 - Rue de l'Étude - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :
La ligne fr. » 50

RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

LA MISÈRE.

Il fait froid. L'hiver, le rude hiver, est dur aux pauvres gens qui n'ont point de quoi se vêtir.

Dans les tristes logis réservés aux ouvriers, des femmes, de pauvres petits enfants demis nus, grelottent, attendant le retour du père pour manger une croute de pain — qui manque parfois, hélas !

C'est que cette année, un malheur, le chômage, est venu s'ajouter aux peines que le froid apporte aux malheureux.

L'ouvrage manque. Partout on renvoie des ouvriers. Des centaines, des milliers de pères de famille sont sur le pavé, sans travail, sans moyen honnête de se procurer du pain.

Nous en avons vu un, qui s'est présenté à nous, demandant si nous ne pouvions l'occuper à une besogne quelconque, à n'importe quel prix.

— C'est pour donner du pain aux petits ! disait le pauvre diable, les larmes aux yeux.

L'ouvrier, le véritable ouvrier, ne sait pas mendier.

Son bras robuste, habitué à manier le marteau, il ne sait pas le tendre pour solliciter l'aumône.

Ce n'est pas à l'ouvrier que, généralement, vont les secours du bureau de bienfaisance, c'est plutôt aux faux travailleurs, aux pauvres de professions, à ceux qui exploitent la charité.

Pour l'ouvrier, la situation est aujourd'hui terrible.

Des enfants qui ont froid, qui ont faim.

Pour le père, pas d'ouvrage, pas de feu, pas de pain !

Voler, mendier ou mourir, voilà ce que peut faire l'ouvrier atteint par la crise.

N'y a-t-il donc rien à faire ?

On a organisé, pour les instituteurs révoqués, des souscriptions fructueuses. Plus de cent mille francs ont été recueillis.

Nous ne sommes point de ceux qui attaquent les instituteurs, mais, franchement, n'existe-t-il point, en ce moment, des misères plus poignantes que celles des victimes de la guerre scolaire ?

Mille francs de traitement d'attente, c'est peu, sans doute, mais c'est du pain et un gîte.

Mais l'ouvrier, lui, jeté sur le pavé, n'a pas de traitement d'attente ; que doit-il faire ?

A Bruxelles, un comité de la presse s'est formé. Des fêtes se donnent au profit des ouvriers sans travail. Un journal a ouvert une souscription en leur faveur.

Ne pourrait-on faire la même chose ici ?

Ne pourrait-on, en dehors de tout esprit de parti, faire appel à tous les cœurs généreux, centraliser les souscriptions recueillies et les remettre à un comité, composé d'ouvriers, qui les distribuerait, sous la surveillance d'un délégué du bureau de bienfaisance par exemple, aux travailleurs frappés par la crise ?

L'œuvre nous semble facilement réalisable. Elle est utile, elle est humaine. Mais, qu'on se hâte. Chaque jour d'attente, ajoutée aux souffrances des travailleurs.

Quant à nous, nous sommes prêts, dans la mesure de nos moyens, à appuyer de toutes nos forces, toute tentative sérieuse en vue d'une amélioration de la situation actuelle et nos colonnes seront ouvertes à tous ceux qui voudront contribuer à empêcher de braves gens de mourir de faim.

LE FRONDEUR.

Actualités.

La Gazette de Liège serait-elle assez aimable pour nous dire pourquoi, en rendant compte du procès Lecampe, elle appelle un des prévenus, le sieur L... tandis que le nom de l'autre est cité en toutes lettres.

Le prévenu L... serait-il peut-être, en sa

qualité de catholique, protégé par la Gazette ou bien la feuille cléricale estimerait-elle que le nom d'un tailleur peut être déconsidéré sans inconvénient, tandis que celui d'un avocat a droit à tous les égards ?

Que la Gazette nous ouvre donc son cœur ? Nous sommes perplexes !

* * *

Un clercal gantois, rossé le 7 septembre à Bruxelles, écrit à la Flandre libérale pour accuser la garde civique bruxelloise de n'avoir pas fait son devoir. Cet estimable calottin cite, à l'appui de son accusation, le témoignage de M. Lecampe, avocat à Liège.

Ce témoignage est décisif. Dès le moment où M. Lecampe affirme quelque chose, toute discussion doit cesser. C'est parole d'Évangile !

* * *

A propos du procès auquel nous venons de faire allusion, beaucoup de personnes se sont étonnées de voir un avocat emprunter la signature d'un dentiste.

Il n'y a cependant rien d'extraordinaire dans ce fait.

Il y a tant d'avocats qui, au point de vue de la vérocité, sont de véritables arracheurs de dents, que la confusion entre les deux professions est on ne peut plus naturelle.

* * *

Simple question à la Meuse. Est-ce un motif que d'avoir été invité parfois chez M. Desoer de résidence habituelle au hameau de Solières, commune de Ben-Ahin (pas en Chine, en Belgique), pour faire de cet honorable agriculteur : M. de Soer de Solières ?

Peu s'en est fallu que, ces jours derniers, un de nos amis induit en erreur, par la Meuse sur l'orthographe, — comme diraient les Allemands, — du nom de M. Desoer domicilié à l'abbaye de Solières,.... ne commit un faux en écriture !

* * *

Un avis de l'amiral Courbet, au sujet du blocus des côtes de l'Annam, enjoint aux navires neutres de résider trois jours à Saigon, pour y subir une visite.

La visite des neutres amènera d'intéressantes découvertes médicales.

Un farceur !

Qui fut bien étonné, dans la ville de Bouchon-les-potins, ce fut l'honorable M. Gnouftaux, le premier pharmacien de l'endroit, lorsqu'il reçut un beau matin une lettre soigneusement affranchie, portant ces simples mots :

« Sale cocu !

« Il ne vous suffit donc pas d'être le plus trompé des maris de l'arrondissement ? Il ne vous suffit donc pas que la chambre à coucher de votre chameau de femme soit une succursale de la caserne de cavalerie ? Vous voulez encore vous donner le genre d'être aussi le plus ignoble des paillardards du pays !

« Mais sachez que j'ai l'œil sur vous. Et si jamais vous vous permettez encore, ainsi que vous l'avez fait plusieurs fois, d'essayer de séduire ma nièce — pauvre enfant à peine âgée de douze ans — en lui offrant des bonbons universels, vous aurez affaire à moi. Je vous casserai les reins avec la première chose venue.

« En attendant, je vous crache au visage,

« AIMABLE SANPERSIL,

« Directeur du *Moniteur de Bouchon-les-Potins.* »

Dépeindre l'ahurissement de l'estimable M. Gnouftaux, après la lecture de cette missive, est une de ces œuvres considérables devant lesquelles nous reculons — la vie étant trop courte.

Qu'il nous suffise de dire que deux minutes après le départ du facteur, le brave M. Gnouftaux, le papier révélateur d'une main, sa grosse canne de l'autre, administrait à sa bien-aimée épouse une correction dont la légitimité n'excluait pas la vigueur.

— Canaille ! Misérable ! me tromper ainsi ! Et avec des soldats ! encore ! hurlait l'ex-pharmacien, entre chaque coup de trique.

Quant à la pauvre femme surprise par cette étrange colère, elle geignait pitoyablement, croyant son mari devenu subitement fou !

Ce fut seulement quand son mari harrassé, lâcha la canne vengeresse, que la malheureuse put enfin, tout en larmes, demander une explication.

— Mais, qu'est-ce qu'il y a donc ? fit-elle

entre deux sanglots.

— Ce qu'il y a ! Ce qu'il y a ! Tenez, épouse criminelle !

Et le pharmacien Gnouftaux, avec un fort beau geste de drame, tendit à sa femme le billet du bon Sanpersil.

L'effet fut prompt !

A peine avait-elle parcouru le papier que la digne femme, avec la rapidité de l'éclair, s'emparait du bâton délaissé, et, à son tour, se mettait à jouer de la canne, avec l'habileté d'un maître d'armes consommé, sur les épaules de son pharmacien de mari !

— Ah ! tu cours avec les petites filles ! s'écriait-elle. Ah ! tu leur offre des bonbons universels ! Attrape, vieux cochon !

Et pif ! et paf ! Les coups roulaient que c'était une vraie bénédiction.

Surpris par cette grêle inattendue, M. Gnouftaux opéra vers la pharmacie, une retraite savante qui lui aurait certes valu les félicitations du brillant stratège Wouters, si le de Moelke liégeois, avait eu la chance de voir exécuter cette belle manœuvre.

Madame poursuivant ses avantages déboulina sur les talons de son mari qui, pendant la tête, saisi un énorme flacon d'huile de foie de morue et le lança sur sa rageuse moitié, laquelle riposta aussitôt par une bouteille d'excellent quinquina.

Ce combat d'artillerie légère se prolongea longtemps, avec des chances diverses, au grand esbattement des nombreux badaux qui, massés sur le trottoir, assistaient à la bataille.

Finalement, la charmante M^{me} Gnouftaux paraissait devoir rester maîtresse du champ de bataille, grâce à un bocal plein de sangsues, lancé d'une main sûre à son adversaire, quand la police, qui depuis un quart d'heure contemplait cette scène avec intérêt, se décida à intervenir.

M. et Mme Gnouftaux, furieux d'être dérangés, voulurent tomber alors à bras ou plutôt à boccas raccourcis sur les gardiens de la paix, mais, en moins de temps qu'il ne le faut pour l'écrire, les deux époux, garottés par des mains expertes, étaient transportés, ficelés comme des saucissons de Lyon, au bureau de police.

Là, on s'expliqua !

Les deux époux montrèrent la lettre, cause de leur sanglante querelle — la première depuis vingt ans de mariage. — Madame reprocha de rechef à son mari d'être un vieux coureur de petites-filles. Monsieur — qui était anti-militariste — demanda à sa femme si elle n'avait pas honte de partager avec ses cuisinières un goût immodéré pour l'uniforme. Quant à l'estimable Sanpersil, mandé à la hâte, il faillit tomber d'apoplexie en voyant son nom en bas de la lettre adressée au bon Gnouftaux.

— Moi, l'auteur de cette infamie, fit-il, aux trois quarts suffoqué, tandis que ses cheveux — les trois derniers — se dressaient sur son crâne poli.

— Quoi, ce n'est pas de vous ? dirent en chœur les deux époux.

— Jamais de la vie ! cette lettre est l'œuvre d'un faussaire.

Et le doux Sanpersil essuya — jusque dans le dos — son front ruisselant.

On était donc en présence d'un faux.

Mais quel était le faussaire ? Le juge d'instruction — à qui l'on avait remis le papier mystérieux — y perdait le peu de latin qu'il n'avait jamais su, quand un jeune littérateur, rédacteur en chef du *Canard venimeux*, alléché par la prime de deux francs cinquante promise au dénonciateur, fit connaître le nom du coupable.

Ce coupable c'était un certain avocat du nom de Calottard, ami intime du littérateur en question.

— Les camarades ne sont pas des chiens, avait dit ce Judas de parotille en livrant son Jésus-Christ.

Quoi qu'il en fut, maître Calottard avoua et fut traduit devant le tribunal correctionnel, comme le dernier de ses clients.

Le jour de la comparution, devant la magistrature, de l'avocat faussaire, la salle d'audience était bondée. Tout le monde voulait voir de près l'homme qui avait failli brouiller à jamais le ménage des Gnouftaux, les modèles des époux. Les commentaires allaient leur train. On voulait savoir quel motif avait pu pousser Calottard à commettre cet acte insensé.

D'aucuns prétendaient que la haine de l'avocat pour l'apothicaire provenait de ce que celui-ci lui avait refusé des drogues à crédit.

D'autres prétendaient que la bonne des Gnouftaux, en refusant ses faveurs à Calottard, avait causé tout le mal ; quelques-uns mélaient même la milice citoyenne à l'affaire, affirmant que le triomphe de Gnouftaux

nommé caporal à l'unanimité, avait humilié Calottard, qui, briguant le grade de lieutenant, avait obtenu une seule voix.

Enfin le silence se rétablit brusquement. Le substitut du procureur du roi venait de se lever.

Dans un réquisitoire d'une éloquente sobriété, l'honorable organe de la vindicte publique, esquissa d'abord le tableau de la félicité des deux époux, avant la lettre, les montrant vivant, au milieu de leur boccas, « dans la paix tranquille accordée à tous ceux qui savent se garder des ambitions déplacées, lesquelles amènent toujours les amères déceptions et les chutes retentissantes. » L'image classique de l'*aurea mediocritas* fut adroitement glissée dans cette description par l'insidieux substitut, heureux de prouver en passant, qu'il connaissait ses auteurs.

Puis, passant de ce tableau calme à des images d'une facture plus heurtée, le substitut parla du bonheur envolé, il fit voir aux juges, les boccas de la pharmacie Gnouftaux volant à travers les vitrines, il parla des époux Gnouftaux, conduits garrottés, au violon, insultés en route par une foule grossière qui les prenaient pour les assassins de Pirard. Finalement, il requit une peine sévère contre cet avocat, qui avait abusé de sa belle intelligence pour porter le trouble dans une famille paisible, déshonorant ainsi une corporation qui constitue l'élite de la société.

Un murmure flatter s'éleva dans la foule, quand l'honorable magistrat se rassit. Mais un silence solennel se rétablit bientôt.

M^{re} Rigolfort, un jeune astre qui venait de quitter, pour une scène digne de lui, le barreau d'une petite ville où ses rayons étaient à l'étroit, venait de se lever.

Sa remarquable plaidoirie fut de celle qui ne se résume pas. A la fois simple, émue, adroite surtout, elle constituait un morceau d'éloquence dont nous nous ferions scrupule de priver nos lecteurs.

La voici telle qu'elle fut prononcée :

Messieurs,

Au moment où tout à l'heure, j'endossai cette robe, que mes vieux parents arrosèrent de leur sueurs, je me suis senti pris, je l'avoue, d'un sentiment de noble orgueil.

J'allais avoir à défendre à la fois une noble cause et un noble accusé !

À présent, messieurs, ce sentiment s'est modifié.

Ce n'est plus de l'orgueil que j'éprouve, c'est de l'humiliation : celle d'avoir à réfuter des arguments aussi faibles que ceux produits par l'accusation.

En effet, messieurs, sur quoi s'est basé l'honorable organe du ministère public pour étayer les étages de son argumentation chancelante ?

Sur deux choses : la malhonnêteté d'un faux, les conséquences de ce faux !

J'examine le premier point.

En quoi l'acte commis par mon honorable client et ami est-il répréhensible ?

J'ose répondre : en rien ! Mon client n'a fait qu'une farce, une simple plaisanterie admise chez les gens d'esprit.

Mon client — qu'il me permette de forcer par cet éloge, les retranchements derrière lesquels s'abrite sa modestie — est un de nos confrères les plus spirituels.

Il a compris ce qu'il y aurait de piquant dans une lettre accusant les plaignants d'une foule de malpropres ; il a entrevu la scène — d'un haut comique, vous en conviendrez — des époux Gnouftaux se lançant à leurs têtes respectives tout le matériel de leur pharmacie ; il a surtout été alléché par cette idée, extrêmement spirituelle, nul ne peut le nier, de faire conduire à la permanence, garrottés comme des filous, deux braves gens comme les plaignants.

Qui peut blâmer mon client ?

Ne sommes-nous pas au monde pour rire, Messieurs ? La vie est-elle une vallée de larmes ? Ne peut-on se livrer à une légère plaisanterie sans risquer d'encourir les rigueurs de la loi ?

Poser la question, c'est la résoudre !

Quant à ce fait, citer par le ministère public comme une circonstance aggravante, de la signature de M. Sanpersil apposée en bas de la lettre par son client, il n'a fait qu'accentuer le caractère comique de la plaisanterie qu'on nous reprochait.

En effet, messieurs, n'était-il pas bien plus spirituel de faire croire à M. Gnouftaux que c'était M. Sanpersil qui l'insultait ?

Et si M. Gnouftaux, obéissant à un premier mouvement, avait administré une raclée à M. Sanpersil, la farce n'eût-elle pas été tout-à-fait réjouissante ?

Du reste, messieurs, un mot me suffira

pour détruire toute l'argumentation de l'organe de la loi.

C'est que mon client ignorait absolument que la loi n'admet pas la légitimité des faux en écriture.

Étant étudiant, il avait précisément un rendez-vous galant, le jour où le professeur a commenté l'article du code où il est question de ce genre de délit. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer l'erreur, peu grave d'ailleurs, commise par mon client.

Quant aux conséquences de l'acte posé par mon client, elles sont absolument sans importance.

Les époux Gnouftaux n'ont qu'à racheter de nouveaux bocaux, M. Sapersil n'a qu'à publier dans les journaux qu'il n'est point l'auteur de la lettre et tout sera réparé.

Il ne restera de toute cette affaire, que la souvenir d'une bonne plaisanterie — et une réputation d'homme d'esprit pour mon client que je n'aurais, d'ailleurs, consenti à défendre s'il avait commis un acte contraire à l'honneur de cette robe, que je déchirerais devant mes vieux parents, plutôt que de m'en vêtir pour défendre une cause indigne de moi !

Après avoir entendu ce remarquable plaidoyer, le tribunal rend un arrêt ainsi conçu :

Attendu qu'en écrivant la lettre incriminée et en imitant la signature d'un tiers, le prévenu n'a eu en vue qu'une excellente plaisanterie,

Attendu que les époux Gnouftaux, en ne saisissant pas tout ce que cette plaisanterie avait de piquant, ont causé un dommage réel à un homme d'esprit,

Acquitte le prévenu et condamne les époux Gnouftaux aux dépens afin de leur apprendre à mieux entendre la plaisanterie.

Pour copie conforme :

CLAPETTE.

Littérature namuroise.

Un lecteur complaisant veut bien nous adresser un exemplaire de l'*Almanach de la Métropole* imprimé à Liège et édité par les frères Stiénon, avenue de la Plante, à Namur.

La *Métropole* est un journal d'annonces publié par MM. Stiénon ; tout journal qui se respecte est tenu d'avoir son almanach. De là, l'*Almanach de la Métropole*.

S'il n'est pas aussi volumineux que l'*Almanach royal*, cet Almanach (1) officiel qui renferme la liste des nobles et des gens décorés pendant l'année écoulée d'ordres exotiques et diolatiques bien plus qu'honorifique l'*Almanach de la Métropole* renferme à sa page 33, une série de vers dus à la plume d'un membre du barreau de Namur et quelques lignes de prose devant lesquelles nous nous arrêtons avec ébahissement.

L'auteur de cette machine est, paraît-il, un avocat, namurois de naissance et catholique par dessus le marché.

Les avocats, décidément, font beaucoup parler d'eux pour le moment.

Quoi qu'il en soit, voici quelques extraits des jolies choses que nous avons découvertes dans l'almanach de la *Métropole*.

Les vers, d'abord :

Compétence des diverses juridictions.

ARTICLE PREMIER

La juridiction, suivant différents modes, S'exerce gravement. Ces façons peu commodes Seront incontinent, pour tous ceux à venir, Mises en vers suivants qui les feront fleurir. Sachez pourtant que jamais les parties Ne possèdent le droit, malgré leurs sympathies, D'encore proroger les attributions Des juges, sauf le cas, des cas d'exceptions De ces cas saugrenus, épatants, légendaires Colligés sur le vif, par des soins séculaires.

Très-jolis, n'est-ce pas ? Plus loin le poète conclut :

Je serais sans nul doute un rêveur téméraire, Et je devrais cesser de désespérer, et braire.

Braire ! mais mon pauvre ami, vous ne devez savoir faire que cela !

MAXIMES

1. En général sachez refuser à la nature ce qu'elle vous demande sans besoin.

2. Sachez lui faire donner ce qu'elle vous refuse sans raison.

3. Elle vous demande quelques minutes de grâce, après le réveil — refusez-lui jusqu'à une seconde.

4. Elle vous suggère de prendre vos aises étant couché ou assis. — Ne l'écoutez pas.

5. Êtes-vous tristes, avez-vous envie de pleurer ? — Chantez.

6. Vous sentez-vous de mauvaise humeur ? — Riez si vous le pouvez.

7. Êtes-vous tenté de vous fâcher ? — Pour l'amour de Dieu, soyez bon, bien doux.

8. Est-ce de faire mauvaise mine à telle personne ? — Affectez de la bonté envers elle.

9. Est-ce d'en dire du mal ? — Dites-en du bien ; silence, au moins.

10. Vous voudriez éviter sa rencontre ! — Allez au-devant d'elle.

11. Ce serait de lui parler durement. — Parlez-lui bien doucement, cordialement.

12. Tout vous impatient. — Soyez d'une humeur égale.

13. De marcher vite, de faire vite cette chose. — Allez plus lentement.

14. Dans le blâme ou la contrariété, vous êtes tenté de murmurer ou de vous attrister. — Dites de bon cœur : « Tant mieux. »

Il manque quelques maximes à la collection. Aussi, croyons-nous devoir compléter l'intéressant Almanach de la *Métropole* en publiant aussi quelques maximes du même style.

Les voici :

1. Vous êtes enrôlé ? Chantez le « Suivez-moi de *Guillaume Tell* !

2. Vous êtes amoureux d'une jeune fille ? — Jetez-lui du vitriol au visage.

3. Vous avez un ami intime ? — Flanquez-lui une raclée !

4. Vous avez faim ? — Purgez-vous.

5. Vous avez soif ? — Mangez du petit salé.

6. Un train express vous coupe les deux jambes ? — Dansez un cancan échevelé !

7. Vous aimez la littérature spirituelle, légère ? — Abonnez-vous au *Journal de Liège* ou à l'*Etoile belge* !

8. Vous n'aimez pas le mensonge ? — Lisez la *Gazette de Liège* ou le *Patrole* !

9. Vous êtes sourd de naissance ? Faites-vous accorder de piano !

Enfin 10° : Vous n'êtes pas un crétin ? — Lisez entièrement l'almanach de la *Métropole*.

Cette dernière inconséquence sera encore plus forte que toutes celles conseillées par le bel almanach dont nous parlons.

Enfin, l'almanach de la *Métropole* s'occupe de la loi sur les inhumations tout comme M. Woeste :

C'est un de ces combles que la malice humaine ne saurait dépasser, que celui du libre-penseur exigeant d'être inhumé au milieu des chrétiens.

Eh quoi ! sa bouche aura déversé le sarcasme et le mépris sur les institutions de tous les cultes de la terre, et par une dernière explosion de haine maladroite et rageuse, il poursuit jusque dans ce suprême asile du cyprès, le repos féligieux de ses adversaires et il blesse les sentiments de leurs héritiers.

Il trouve que c'est un tort de nommer les choses par leur nom, il s'irrite des mots *trou des chiens*, image un peu vive, peut-être, mais trop exacte à coup sûr !

A la bonne heure !

Ceci complète agréablement l'*Almanach de la métropole*.

Il eût été dommage qu'une publication d'un crétinisme aussi raffiné ne fut point une machine cléricale !

Heureusement, le cléricisme de la *métropole* est prouvé. Les idiots peuvent donc lire en toute confiance. Non seulement ils seront abrutis, mais ils feront leur salut par dessus le marché.

CIGARES Grand choix de petites caisses p^r cadeaux, prix de fabrique. Demandez le prix-courant. Importation. Exportation. Félix Schroeder, 24, place Verte, (près de Bodega).

En pleine fantaisie

DU PLATONISME

— Une bêtise de vieux ! dit Jacques.

— Une ânerie de collégien ! continua l'amiral.

— Quelque chose à crever de rire ! conclut le commandant.

— Je me permets, dis-je à mon tour, de n'être de Pavis d'aucun de vous. Mais d'abord, entendons-nous sur les mots ; s'il en faut croire une légende que *Le Banquet* ne dément pas, prises dans le sens original de leur nom, les amours platoniques relèveraient plutôt de la police des mœurs que de l'esthétique amoureuse.

Mais nous nous entendons bien, n'est-ce pas ? Il s'agit de l'état singulier de deux êtres qui s'aiment — ou, du moins, croient s'aimer, ce qui est, dans l'espèce, absolument la même chose, comme je le démontrerai tout à l'heure — et qui s'abstiennent cependant d'être amants. Comment traitez-vous d'ânerie, de bêtise et de chose à crever de rire un état psychologique qui inspira à Balzac un de ses chefs-d'œuvre ? Je ne parle pas du suicide de Werther, qui m'a toujours fait l'effet d'un pur serin. Je vous plains, mes amis, si vous n'avez goûté les délices d'une tendresse encore timide, d'un désir lentement savouré et des mille puérilités charmantes que comporte une attente tour à tour assurée du triomphe et désespérée. Car ces alternatives où le cœur bat plus vite sont des renouveaux charmants de la vie. Se sentir envahi de cette facilité d'extase qui vous fait plus précieux un serrement de main à la dérobee que la possession complète du plus magnifique sérail, qui vous fait renaître ou mourir sous un regard, qui vous enivre d'un souffle ou du parfum d'un mouchoir, mais c'est tout simplement adorable. Je sais de simples promenades à deux, dans les allées où l'ombre descendait, promenades innocentes et dont la durée comptera parmi les plus belles heures que j'ai vécues. Je ne dis rien du premier baiser longtemps interdit, du premier baiser sur la bouche. A mon avis, c'est un pas décisif hors du platonisme, et la femme qui ne comprend pas qu'après avoir donné ses lèvres elle se doit toute entière, n'a pas la première notion de la conscience en matière de passion. Car il y a une bonne foi et une honnêteté en amour comme dans tout le reste. Cette caresse ouvre au cœur de l'homme un abîme de désirs, une source comme celle qui jaillit sous le bâton de Moïse. La blessure est inexorablement ouverte et saignante, et il

faut d'autres caresses pour la guérir. Mais ce baiser ! comme il ferait la mort douce !

— Tout ça c'est de la poésie, dit l'amiral en bourrant sa pipe.

— Et après ? continuai-je. Quand ce serait de la poésie ? Est-ce que toutes les choses ne sont pas condamnées à avoir la leur, sous peine de devenir infiniment misérables, et enfendez-vous nier que tout ait la sienne dans la nature, qui devrait être la règle et le modèle de la vie ! C'est justement parce que nous arrivons à cette grossièreté singulière de mœurs qui fait qu'à l'ordinaire une femme s'achète aujourd'hui, pour le bon aussi bien que pour le mauvais motif, avec la même facilité qu'un cheval et que les banalités physiques de l'amour sont à la portée immédiate de tout le monde, que les délicats se complaisent davantage à cette occupation charmante du cœur et de l'esprit que nos aïeux appelaient : faire la cour. Les provinciaux la pratiquent encore un peu, mais à quel point de vue ridiculement odieux ! Leur amour-propre se pique à obtenir ou à ne pas obtenir une femme. Question de conquête et de renommée où l'amour n'a rien à faire. Car là où est l'amour-propre, il n'y a plus d'amour. Quels sont donc, d'ailleurs, les pauvres viveurs dans l'existence de qui compte la possession d'une femme de plus ou de moins ! Pauvres garçons ! Quelles carrières mal remplies ! Au reste, les femmes ne sont pas plus intéressantes que les hommes à ce jeu — car c'en est un. C'est comme la petite guerre et les grandes manœuvres, où l'heure de la défaite, aussi bien que l'heure de la victoire, sont fixées à l'avance. Passons sur cette parodie et revenons au vrai platonisme, au sincère. Je répète que, pour les natures à qui l'idéal n'est pas encore complètement indifférent, il a des charmes d'autant plus vifs qu'ils sont plus fragiles. Car c'est là où j'en voulais venir : très subtils, très enlaçants, enveloppant comme les fils d'un réseau, ces liens sont étrangement frères et faciles à briser. Je les comparerais volontiers à ces jolies toiles d'araignées automnales dont les jardins sont tapissés en octobre. La rosée les saupoudre de diamants où le soleil vient poser de minuscules arcs-en-ciel. Elles semblent tenir captives les branches qu'elles unissent ; mais le vol d'un oiseau, un souffle de vent les traverse et les déchire. Ainsi les amoureux qui ne sont pas encore l'un à l'autre vivent sous une chaîne d'enchantements, dans une trame tissée de rayons, de chants et de parfums, toutes choses dont aucune n'est solide. Un caprice suffit à rompre cette douce et imaginaire prison. Les âmes ne se lient vraiment que par...

— Nous y voilà donc ! s'écria Jacques.

Nous y voilà ! poursuivis-je. Pas toujours. Bien des obstacles peuvent entraver cette solution naturelle et la seule vraiment logique. Il y a là un moment psychologique à ne pas laisser passer. Si la femme ne sent pas elle-même la limite où se doit arrêter sa résistance, le moment où le désir de l'homme devient lassitude par son exaspération même, le bonheur qu'ils ont dû rêver ensemble court les plus sérieux dangers. Si l'homme est vraiment épris, il est peu probable qu'il ait le courage de rompre. S'il est intelligent surtout il s'abstiendra d'une révolte qui le ramènerait plus soumis. Mais il entrera fatalement dans la voie des compromissions, revenant aux maîtresses plus clémentes et longtemps délaissées, repris en dessous par la matière impérieuse et qui n'abdique jamais ses droits. Rien ne sera changé en apparence. Peut-être semblera-t-il plus aimable, n'ayant plus de ces mélancolies furieuses où s'affirmaient la sincérité de ses viriles tendresses et les douleurs de son impatience passionnée. Mais il ne vivra plus que dans le rêve de ce qui avait été une réalité, dans le souvenir mort de ce qui avait été un espoir vivant. Il se complaira peut-être longtemps encore dans des illusions dont il a mesuré le néant. S'il est généreux, il continuera même d'aimer, mais d'une autre façon qui ne comporte plus le nom d'amour. Aussi le platonisme m'apparaît comme un chemin fleuri où l'on marche ensemble, où il est même délicieux de marcher lentement pour que la route soit plus longue, mais sur lequel on ne peut revenir en arrière. Une fois la borne franchie où il était permis de s'associer pour les sublimes repos de l'assouvissement, il bifurque et jette fatalement les deux voyageurs qui le suivaient dans deux voies qui les écarte à jamais l'un de l'autre, dénouant leurs mains longtemps enlacées, séparant leurs lèvres frémissantes encore. C'est une fatalité de cet état subtil comme l'air où les ailes de l'oiseau ne sauraient planer toujours loin de la terre. Autre fatalité : ce doublement pénible de l'être revenu à ses anciens plaisirs et ne poursuivant plus que l'ombre de son rêve.

— Conclusion, dit Jacques : le platonisme indéfini ne peut pas plus remplacer l'amour qu'un parfum ne remplace le rôti sur une table bien servie.

— Sans doute ; mais, dans la vie des personnes portées aux délicatesses de la passion, il peut jouer le rôle d'un bon cigare après dîner.

— Ou d'un excellent apéritif avant le

repas, ajouta le docteur Trousse-Cadet qui n'avait encore rien dit.

ARMAND SYLVESTRE.

Théâtre Royal

SYLVANA.

Un mot d'abord du sympathique bénéficiaire. De chaleureuses et bruyantes acclamations ont témoigné éloquentement de l'unanime satisfaction que tous ressentent à voir dans les mains habiles de M. Cambon le bâton de chef d'orchestre. Le mérite et l'infatigable énergie de M. Cambon nous font regretter le peu de reconnaissance montrée en cette circonstance par le public liégeois.

Sylvana, le poème lyrique de Weber, est une œuvre qui nous paraît devoir plaire davantage aux amateurs de musique classique qu'aux adeptes de l'école nouvelle. L'ouvrage manque de vigueur et d'unité, surtout au premier acte ; il se ressent en cela de la jeunesse du compositeur. Néanmoins on y rencontre souvent de très belles choses. Citons tout spécialement : au premier acte un duo entre le ténor et la basse ; le final du troisième acte un quinte empreint d'une harmonieuse grandeur et, enfin, l'air du ténor au quatrième acte. Certaines ressemblances avec la *Dame-Blanche* et *Lara* nous portent à croire, *Sylvana* étant antérieur aux deux ouvrages cités, que le poème allemand leur aurait fourni ce taines phrases musicales. Quant au libretto, il est assez naïf.

Les interprètes qui ont dû créer leurs rôles ont tous droit à des éloges. Que M. Falchiéri nous permette pourtant une petite observation. Cet artiste, qui a su tirer des effets très drôles de son rôle, doit craindre, en cherchant trop l'effet, de couvoyer la charge ; c'est là un écueil que notre excellente basse devra éviter avec soin.

Une mention toute spéciale à Mlle H. Reuters et à M. Walter aîné. Notre charmante danseuse a très bien rempli, et avec une grâce charmante, le rôle mimé de *Sylvana*. M. Walter s'est montré beaucoup meilleur acteur tragique que comédien ; le rôle du bohémien Melchior le mettait tout à fait dans son élément, aussi les amateurs de mélodrames tressaillaient-ils d'aise.

Enfin, pour terminer, félicitons l'orchestre qui a voulu fêter son vaillant chef, en interprétant dans la perfection la partition de Weber.

Pour rappel, lundi au bénéfice de M. Parny une première représentation : *Le Roi de Carreau*.

Bonne chance au bénéficiaire.

Correspondance.

Nous recevons la lettre suivante :

Mon cher Clapette,

Si je paresse même un peu en ce moment, je ne suis pas mort et je compte bientôt reprendre mon petit coin dans le *Frondeur* et signer comme auparavant.

Aussi, comme ma succession n'est pas ouverte, je suis très étonné qu'un collaborateur de la *Meuse* se soit emparé de ma signature sans plus de façon que cela.

Je ne connais pas ce confrère, et il serait bien aimable, puisqu'il prend ainsi le nom de Fix de bien vouloir me faire savoir de quel nom je dois signer à l'avenir mes articles du *Frondeur*.

Là dessus je vous serre cordialement la main.

Liège, 22 janvier 1885.

FIX.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Direction Ed. GALLY

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 25 janvier 1885

Les *Huguenots*, grand opéra en 5 actes et 6 tableaux, musique de Meyerbeer.

Lundi 26 janvier 1885

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Parny, secrétaire général

Le *Roi de Carreau*, opéra comique en 3 actes, de Th. de Lajarte.

Le *Feu au Couvent*, comédie en 1 acte, jouée par le Lion Belge, de Liège.

Eden-Théâtre

Direction Laurençon et Martin.

Bur. à 7 1/2 h. — Rid. à 8 0/0 h.

Tous les soirs

SPECTACLE VARIÉ

Allez voir les étalages de chaussures pour hommes et pour dames à 12-50 de la *Grande Maison de Parapluies*, 48, rue Léopold, coin de la place Saint-Lambert. Aussi peu connaisseur que vous soyez, vous conviendrez que jamais à Liège ni ailleurs, vous n'avez vu vendre des chaussures aussi belles et aussi solides à un prix aussi extraordinairement bon marché.

Tous les jeudis à 7 heures du soir à la

Brasserie de Munich

PLACE DU THÉÂTRE, on servira des

CHOUSELS

(le plat national bruxellois.)

L'égé — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Étuve, 12.

SUR LA GLACE



LA BALANCE
Haute gomme



Un cours de distraction
- Est ce assez sûr, mademoiselle?



La première arrivée!
Amateur sérieux



et justement qui dit si facile!



Ce qu'on appelle une
Kim elie
(sa langue mesdames)
has flie!

